

Qui revient en prison?

Le passage à la vie adulte et les défis associés au désistement du crime

Isabelle F.-Dufour
Stéphanie Chouinard-Thivierge et
Patrick Lussier

8 avril 2024
Université Laval



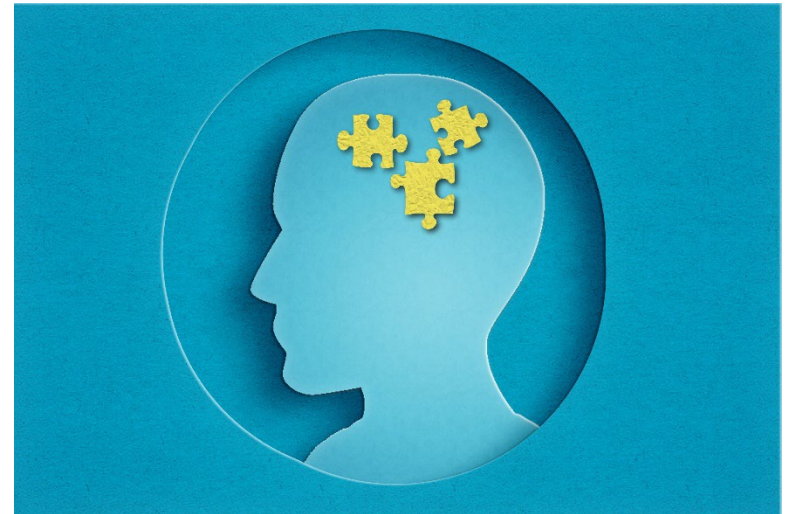
Contexte

- Les taux de criminalité ont diminué de 30 % au cours des 10 dernières années (Keighley, 2017);
- Les coûts du système correctionnel ont augmenté de 60 % à la même période (Malakieh, 2020);
- Les jeunes hommes (20-39 ans) constituent 17 % de la population canadienne, mais près de 60 % de la population carcérale fédérale et provinciale (Malakieh, 2020);
- Ils sont aussi à très haut risque de réincarcération (64 % chez les 18-25) dans l'année qui suit leur libération (Lalande et coll., 2015)

Le paradoxe du passage à la vie adulte

Si d'un côté on constate que les jeunes adultes sont surreprésentés dans les prisons et qu'ils sont également à haut risque d'y retourner...

C'est aussi durant cette 'nouvelle' étape développementale qu'ils ont aussi le plus de chances de pouvoir se désister du crime



Une nouvelle étape développementale?

- On conçoit généralement que la transition à la vie adulte implique cinq transitions principales: quitter l'école; entrer sur le marché du travail; quitter le domicile familial; former un couple et devenir parent (Arnett, 2006);
- Or toutes ces transitions sont désormais retardées, si bien que très peu de jeunes adultes ont l'impression d'être 'vraiment des adultes' de 18 à plus ou moins 35 ans selon leurs expériences de vie

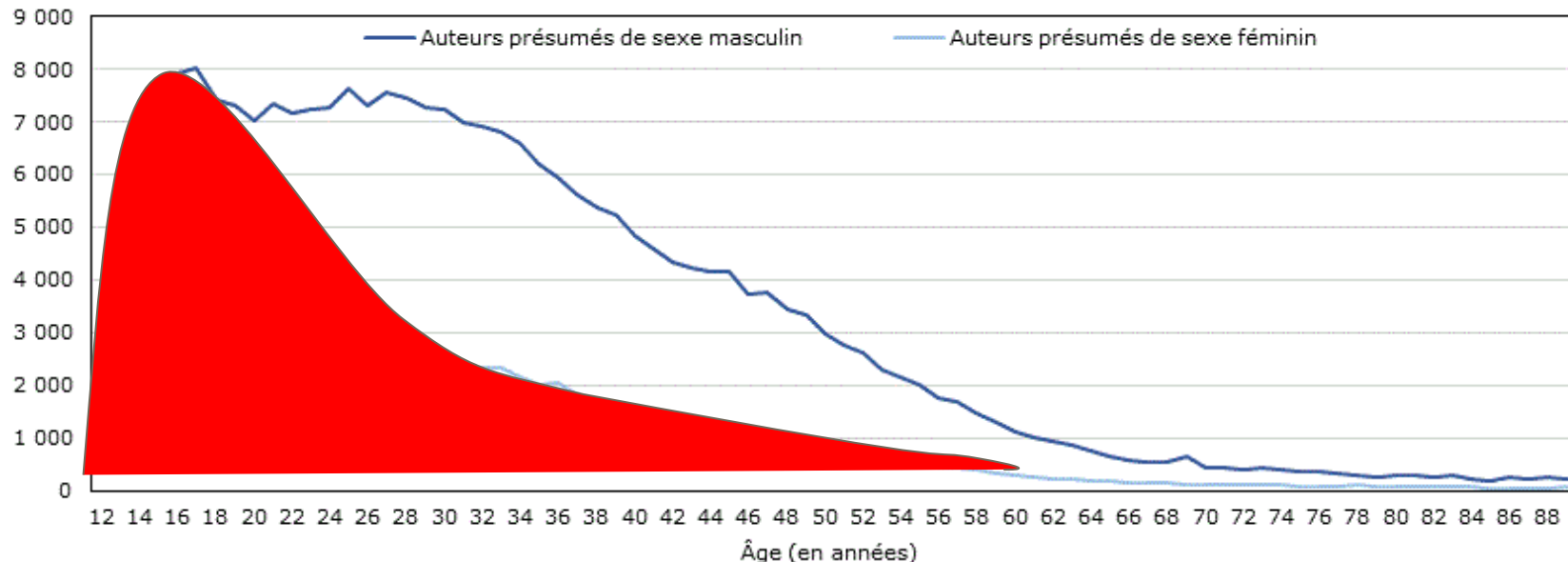


La courbe de la criminalité en est aussi le reflet (chez les hommes)

Graphique 3

Taux de criminalité, selon le sexe et l'âge de l'auteur présumé, Canada, 2017

taux pour 100 000 personnes



Note : Les taux sont calculés pour 100 000 personnes de 12 à 89 ans. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. Exclut les auteurs présumés dont le sexe ou l'âge était inconnu. Exclut les délits de la route prévus au *Code criminel*, les infractions relatives aux drogues et les infractions aux autres lois fédérales. Bien que la police puisse identifier des enfants de moins de 12 ans comme étant auteurs présumés dans les affaires criminelles, les enfants ne peuvent être inculpés d'une infraction en vertu du *Code criminel*.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

Se désister du crime?

Le désistement du crime est compris comme un processus qui implique:

En premier lieu un arrêt des comportements criminels (aspect comportemental)

(Maruna et Farrall, 2004)

En deuxième lieu un changement identitaire passant de 'personne contrevenante' à 'personne respectueuse des lois' (aspect identitaire)

(Maruna et Farrall, 2004)

En troisième lieu le développement d'un sentiment d'appartenance et de réciprocité avec sa communauté (aspect relationnel)

(McNeill, 2016)



Qu'est ce qui facilite le processus de désistement du crime?

Son aspect comportemental indique aussi qu'à un moment ou un autre, la personne doit modifier ses habitudes de vie, ses objectifs de vie, ses rêves ou ses aspirations pour qu'elle cesse de commettre des délits

Son aspect relationnel indique qu'il peut être favorisé par les partenaires amoureux, les ami.es, les intervenant.es, les expert.es-par-expérience ou toute personne qui est en lien prolongé avec la personne;

Son aspect identitaire implique que la personne doit également avoir accès à des opportunités de se définir autrement que ce soit par l'obtention d'un emploi, le fait de devenir parent, de devenir soi-même un pair-aidant ou toute autre source d'identification prosociale

Or, il est très difficile de définir lequel de ces éléments arrive en premier, ou s'ils n'arrivent pas tous plus ou moins en même temps



Quels sont les facteurs qui facilitent (nuisent) au désistement du crime de jeunes adultes incarcérés?

1-Quelle proportion de jeunes réussit à ne pas retourner en prison?

2-Quels sont ceux qui sont plus à risque d'y retourner?

3-Quels sont les principaux besoins en matière d'intervention des jeunes qui retournent en prison?



Notre échantillon

Table 1. Descriptive information for the sample (N = 1,588).

Indicator	Mean (s.-d.)	N (%)
<i>Sociodemographics</i>		
Age at release	26.5 (4.9)	
Primary language		
French		1343 (84.6)
English		91 (5.7)
Ethnicity		
Indigenous		115 (7.2)
Marital status		
Single		1543 (97.2)
Married		28 (1.8)
Divorced		7 (0.4)
Separated		8 (0.5)
Widower		2 (0.1)
Education		
Elementary		89 (5.6)
Secondary		1360 (85.6)
College		57 (3.6)
University		13 (0.8)
Income		
Unemployment Assistance		22 (1.4)
Social Assistance		281 (17.7)
Employed		158 (9.9)
Other		30 (1.9)
<i>Crimes</i>		
Total number of offences	4.4 (3.2)	
Prior record (adult and juvenile)		472 (29.7)
Prior record as a juvenile		383 (24.1)
Prior record for violent offence		969 (61.0)
Member of a criminal group		272 (17.1)
Number of re-incarcerations ²	1.6 (1.9)	
None		585 (36.8)
One		406 (25.6)
Two		216 (13.6)
Three or more		381 (24.0)
<i>Sentence for Index Offense</i>		
Community sentence ¹		404 (25.4)

Note. Sample size varies between 538 and 1588 due to missing information. ¹At the time of study selection. ² During the follow-up period.

Nos méthodes d'analyse

$$S_{t+1} = S_t^* ((N_{t+1} - D_{t+1}) / N_{t+1}).$$

$$\lambda_{ik}(t) = \lambda_{0k}(t) (t - t_{k-1}) e^{X_k^* \beta}$$

Traduction...

- Nous avons d'abord fait des analyses de survie Kaplan-Meier pour analyser ce qui 'provoquait' le plus rapidement la 'mort' des personnes
- Et des analyses de survie de risques concurrents de Cox qui sont normalement utilisées en sciences de la santé pour trouver **de toutes les causes 'en compétition' laquelle** est celle qui a le plus de chance d'avoir causé la mort du patient (ex. diabète, cancer, obésité, etc.)
- Ici, on compare toutes les 'causes' possibles, pour trouver celles qui causent la(les) réincarcération(s) des jeunes adultes

Résultats des analyses de survie

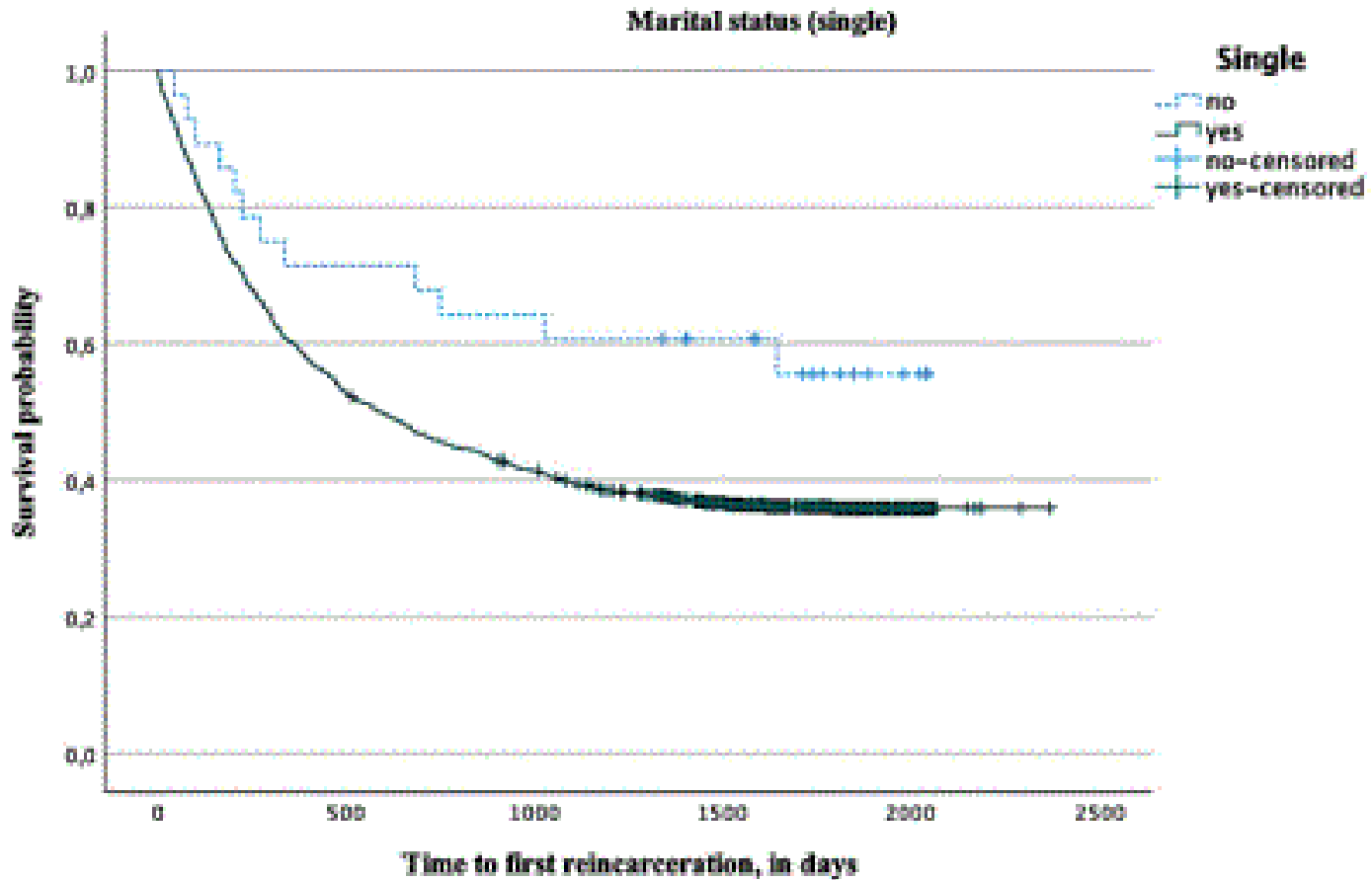
- En moyenne, le temps de survie de l'échantillon global (n=1 588) est de 1 099 jours avant le retour en prison, soit près de trois ans



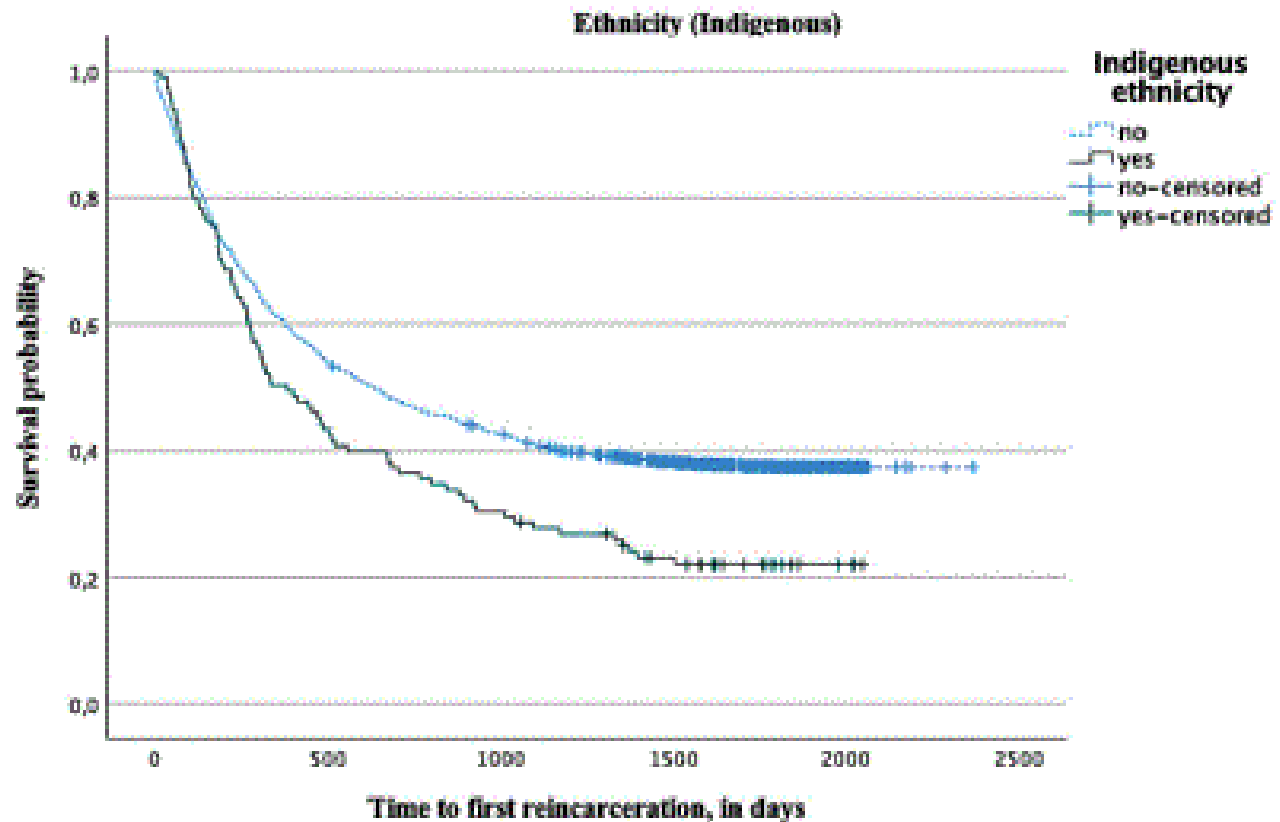


**SURVIE SELON LES
CARACTÉRISTIQUES
DES JEUNES HOMMES**

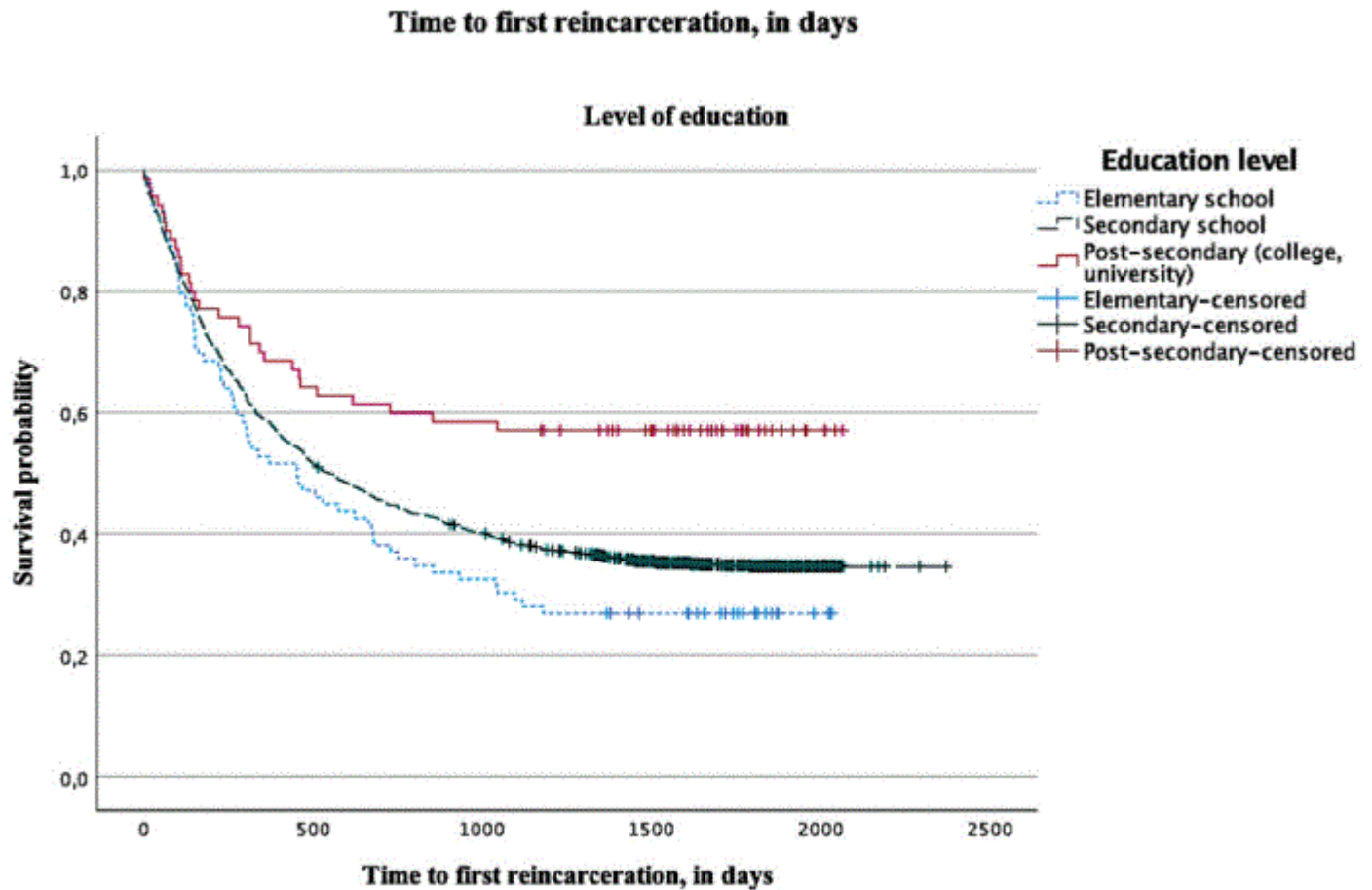
Les jeunes hommes seuls reviennent plus vite



Les jeunes hommes autochtones reviennent aussi plus rapidement



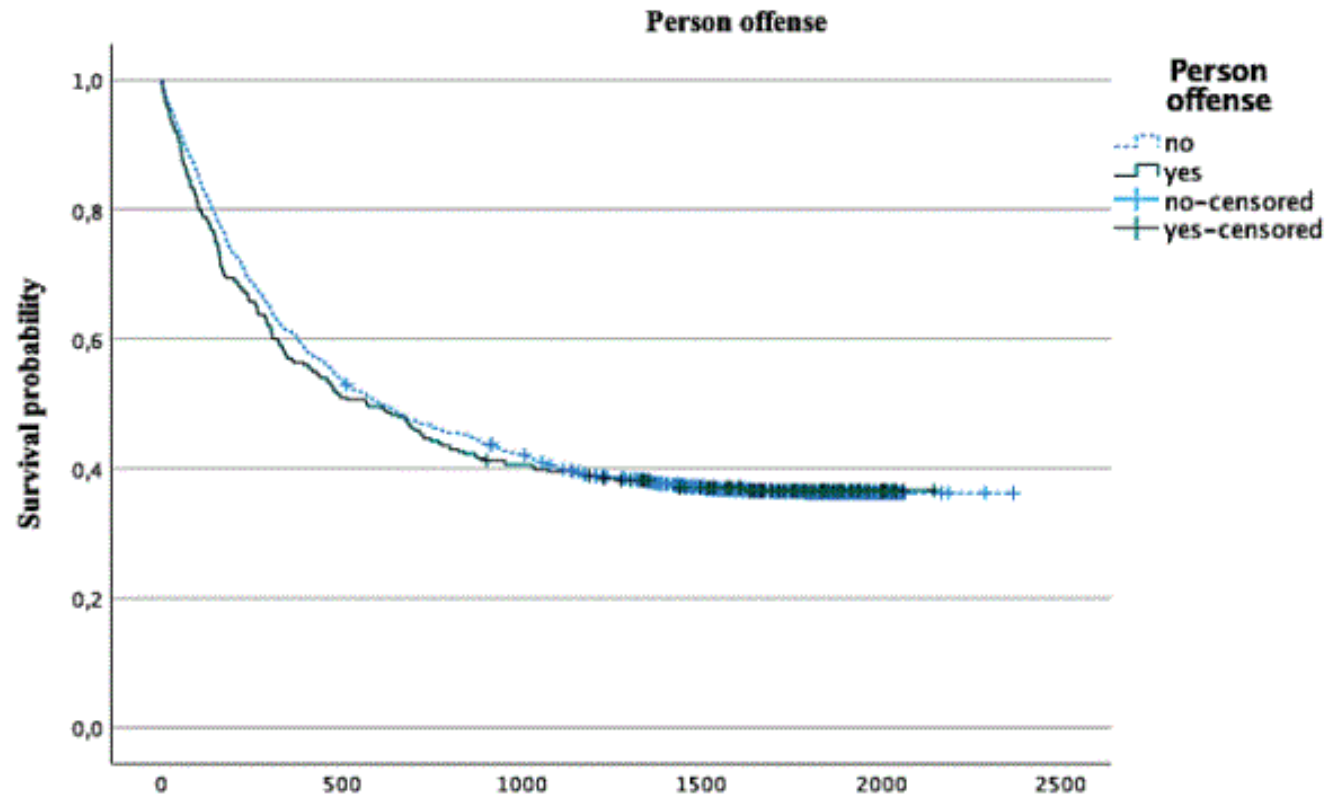
Ainsi que les jeunes hommes moins scolarisés



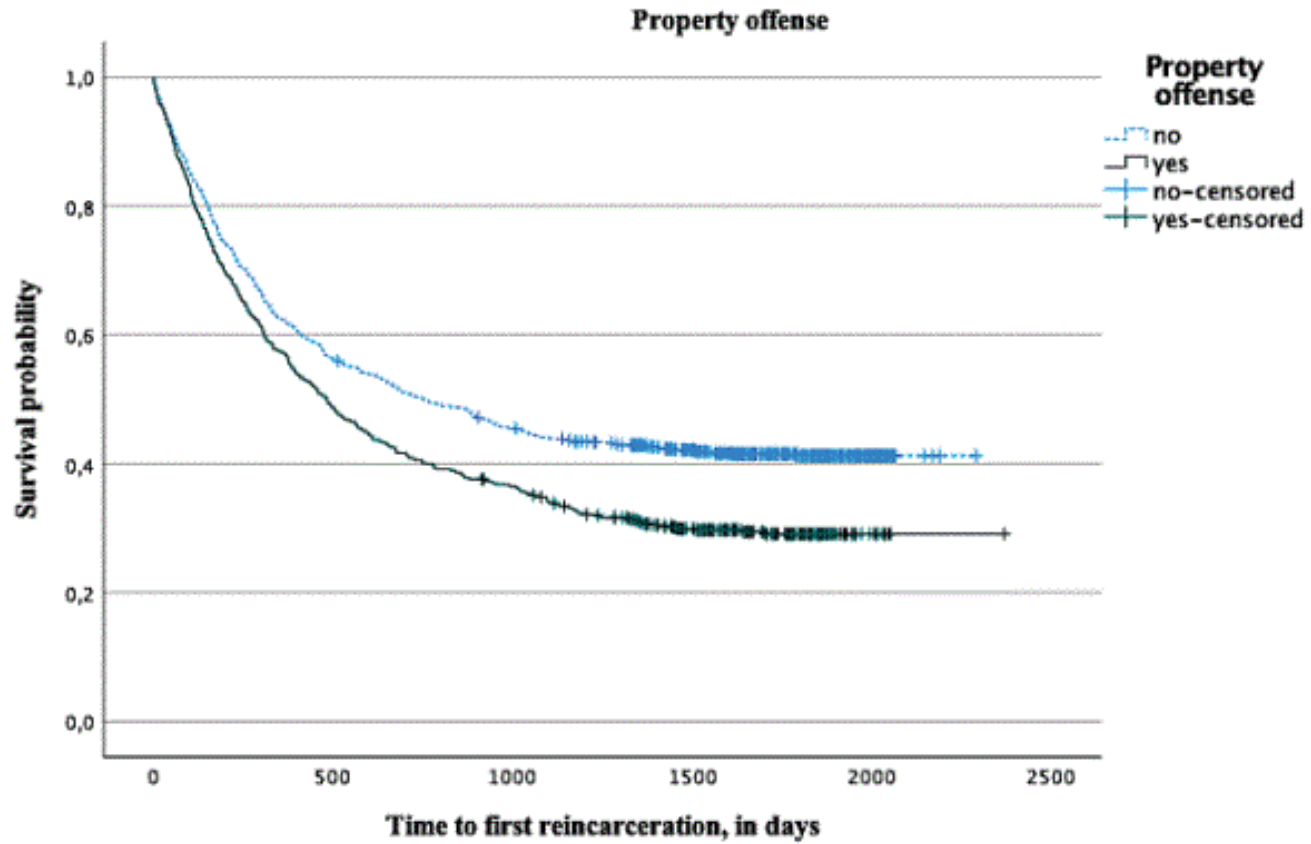


**SURVIE SELON LE TYPE
DE DÉLIT ET LE SUIVI
POST-INCARCÉRATION**

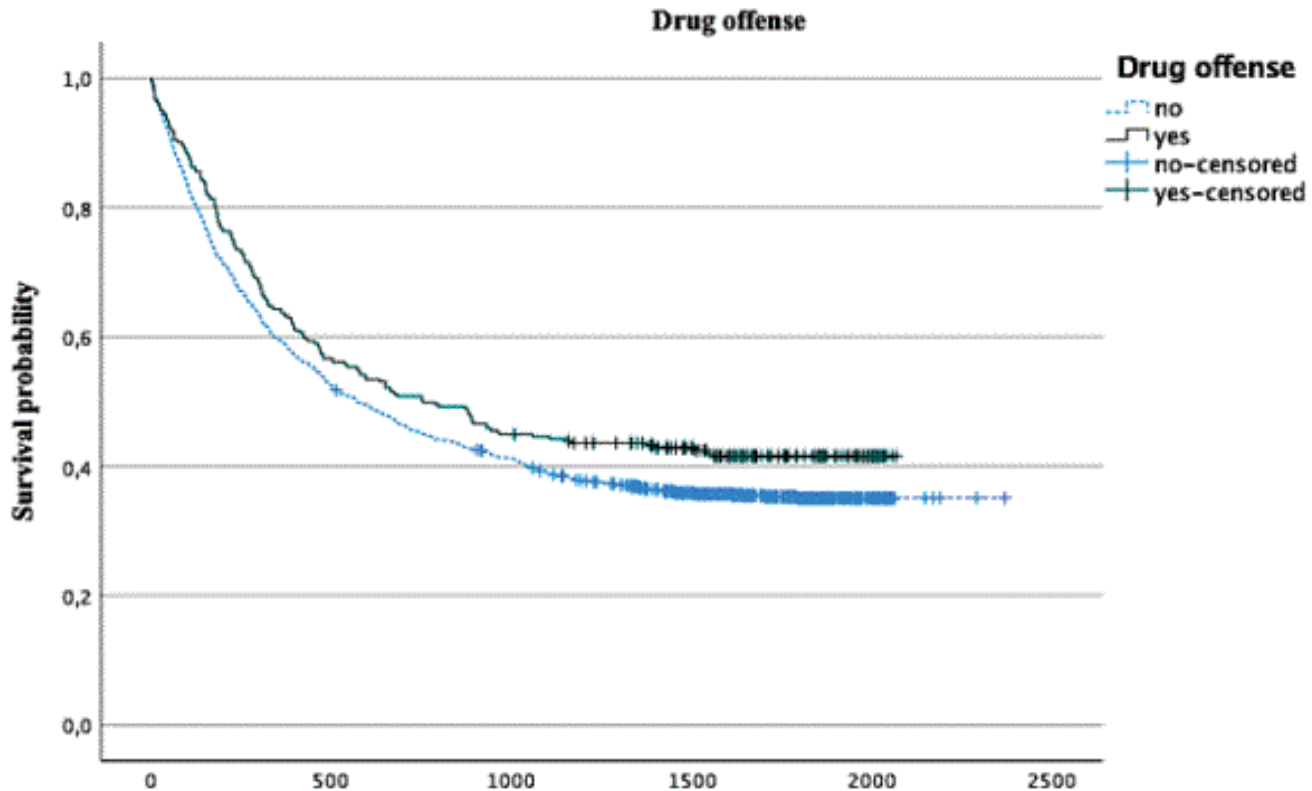
Délit contre la personne



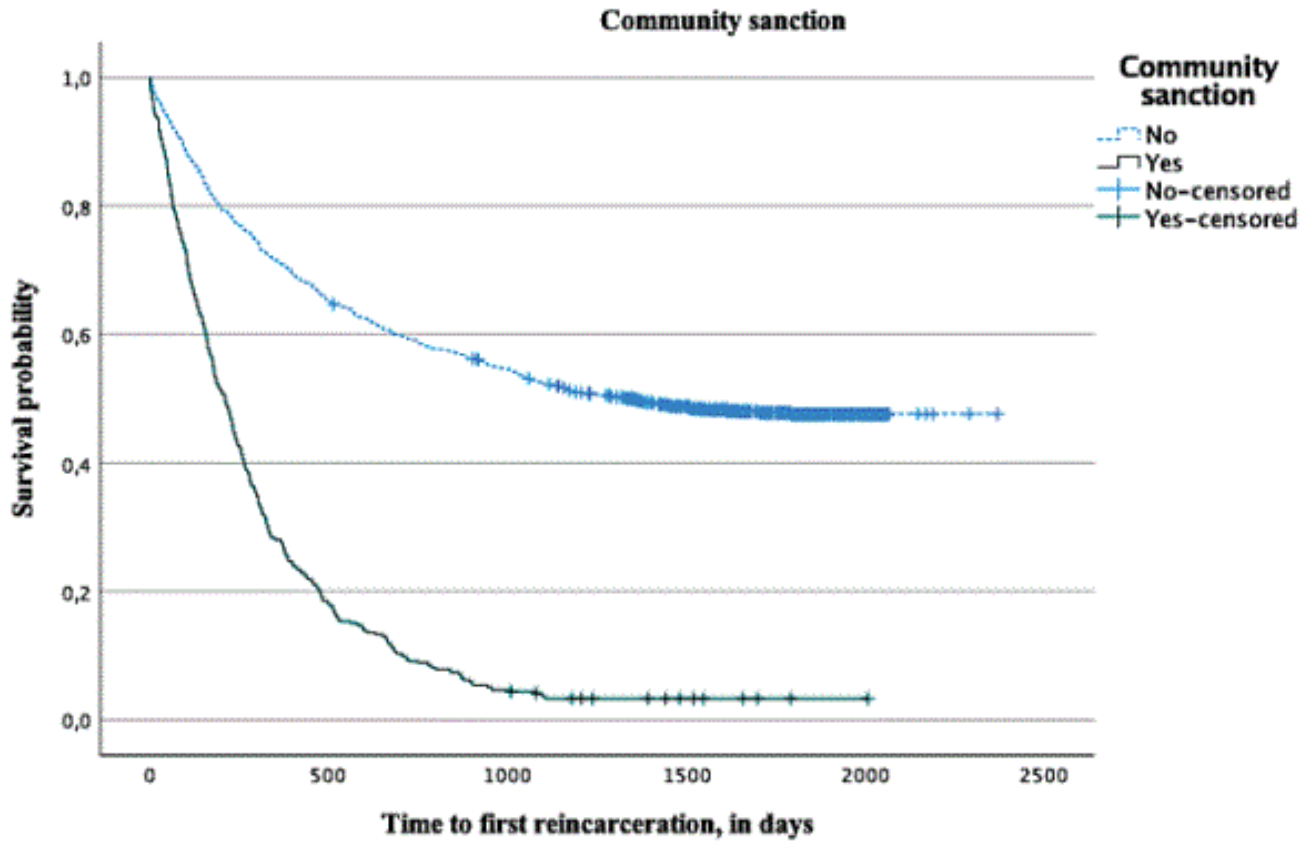
Délit contre les biens

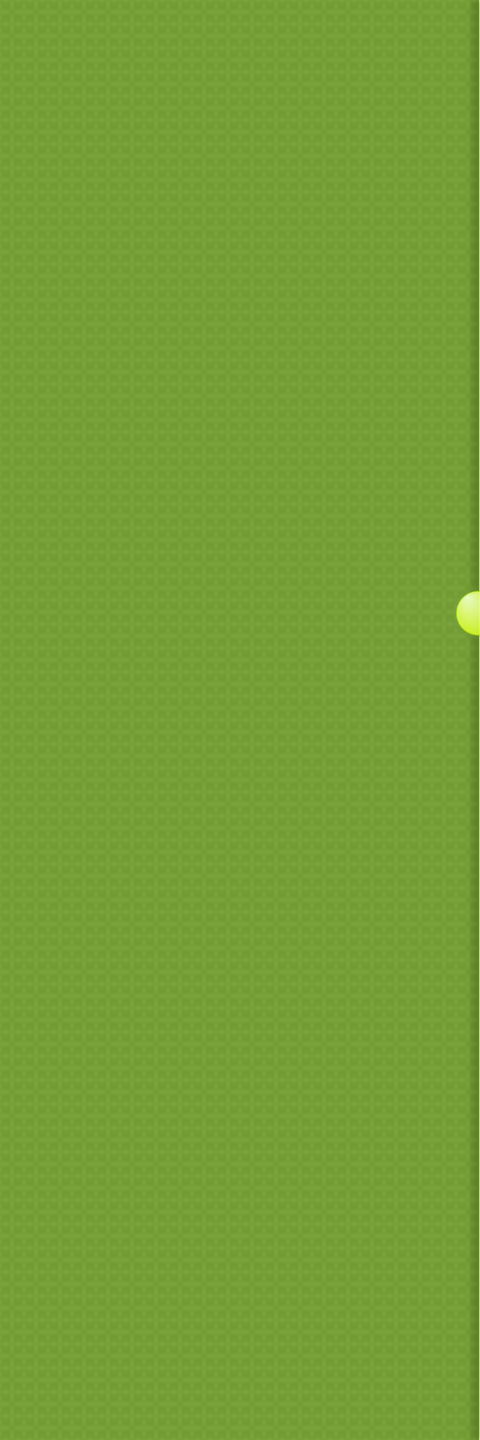


Délit lié aux drogues



Supervision post-incarcération





**ANALYSES DE SURVIE
INCLUANT TOUTES LES
'CAUSES' POUVANT
PROVOQUER LA 'MORT'
(RÉINCARCÉRATION)**

Table 3. Cox competing risks of reincarceration using a stepwise approach.

Variables	HR	P Value
<i>Sociodemographic Control</i>		
Age at release	0.98***	<.0001
Francophone	0.97	.631
Single	1.07	.590
<i>LS/CMI Subscales</i>		
Substance Abuse	1.06***	<.0001
Pro-criminal Attitudes	1.08***	<.0002
Criminal History	1.24***	<.0001
Family/Marital	1.08**	0.001
<i>Type of Sentence</i>		
Community supervision	1.87***	<.0001
Length of community supervision	1.00***	<.0001
50 days	1.94***	<.0001
100 days	2.03***	<.0001
200 days	2.22***	<.0001
300 days	2.42***	<.0001
400 days	2.65***	<.0001
500 days	2.89***	<.0001
Likelihood ratio	696.88***	
Sandwich score	441.79***	

** $p < .01$; *** $p < .001$.

Quand on met tout dans le modèle, ce qu'on observe c'est que:

- Ce sont *les plus jeunes* des jeunes adultes qui retournent le plus souvent en prison
- Chaque augmentation d'un point à l'échelle du LSC/MI en lien avec *l'usage abusif de drogues* augmente le risque de réincarcération de 6%;
- Chaque augmentation d'un point à l'échelle de *l'attitude procriminelle* augmente de 8% le risque de réincarcération;
- Chaque augmentation d'un point à l'échelle *des difficultés familiales/relationnelles* augmente aussi de 8% le risque réincarcération;
- *La supervision post-incarcération augmente de 1,87 fois* le risque d'une réincarcération et plus la supervision est longue, plus ce risque augmente (2.03 fois après 100 jours et 2.89 fois après 500 jours)

Notre étude permet donc

- De constater que *les très jeunes adultes* ont beaucoup de difficultés à éviter une réincarcération dans les cinq années qui suivent leur première incarcération
- De l'ensemble de jeunes adultes ayant été incarcérés au moins 6 mois, *seuls 36,8 % ont été en mesure de se désister du crime*
- Les 1 004 autres seront reconnus coupables de 2534 crimes (incluant les manquements) durant les 5 années de suivi

Qu'est ce qui facilite le processus de désistement du crime?

Son aspect comportemental indique aussi qu'à un moment ou un autre, la **personne doit modifier ses habitudes de vie, ses objectifs de vie, ses rêves ou ses aspirations** pour qu'elle cesse de commettre des délits

Son aspect relationnel indique qu'il peut être favorisé par **les partenaires amoureux, les ami.es, les intervenant.es, les expert.es-par-expérience** ou toute personne qui est en lien prolongé avec la personne;

Son aspect identitaire implique que la personne doit également avoir accès **à des opportunités** de se définir autrement que ce soit par l'obtention d'un emploi, le fait de devenir parent, de devenir soi-même un pair-aidant ou toute autre source d'identification prosociale

Conformément à la théorie du désistement, ce sont les jeunes hommes qui maintiennent leurs attitudes procriminelles qui sont plus à risque de réincarcération

Conformément à la théorie, ce sont les jeunes hommes qui ont des problèmes familiaux et relationnels qui sont le plus à risque de réincarcération

Inversement à la théorie, le suivi post-incarcération qui devrait être un vecteur de désistement, semble plutôt être associé à un plus grand risque de réincarcération chez les jeunes adultes

Conformément à la théorie, les jeunes adultes qui ont des problèmes d'abus de substances sont plus à risque de réincarcération. On peut croire que cette problématique les écarte de plusieurs opportunités.

Pistes pour l'intervention- MACRO

- La criminalité a diminué de 70% depuis le sommet atteint en 1992 au Québec;
- L'indice de gravité des délits est aussi en baisse de 32% depuis 2010;
- Mais il n'y a pas eu de baisse significative des taux d'incarcération...



Macro

- **Piste 1:** Éviter l'emprisonnement *des très jeunes adultes* qui, contrairement aux générations précédentes, ne sont PAS des adultes. On l'a vu avec la LSJPA au Canada, on peut réduire de 50% les taux d'incarcération des jeunes en seulement 10 ans
- **Piste 2:** Éviter l'emprisonnement de *toutes les personnes* qui présentent un faible risque pour la société comme l'ont fait la Finlande qui avait un taux d'incarcération semblable au nôtre= la *prison n'a AUCUN effet dissuasif* contrairement à ce que pense le public (Petrich et coll., 2021)

Macro

- **Piste 3:** Faire la refonte de *notre Code criminel* qui date des années ‘dures’ pour tenir compte de la nouvelle réalité criminelle canadienne;
- **Piste 4:** Recourir à *peine d’emprisonnement avec sursis* et utiliser les sommes dégagées pour les investir dans le *logement social* (*‘toit d’abord’*) pour éviter que les jeunes reviennent à la prison en dernier recours

Micro

- *Piste 1*: Développer **des approches d'interventions** qui correspondent mieux aux besoins des jeunes adultes (GLM) et qui permettent de développer **leurs potentiels**;
- *Piste 2*: Revoir les conditions de sortie pour qu'elles puissent être **réalistes** et **adaptées** aux besoins **spécifiques** de chaque jeune adulte

Micro

- **Piste 3:** Revoir les attentes formulées envers les jeunes adultes quant au respect strict de ces conditions: se rappeler que ce qui caractérise cette étape développementale est l'exploration, le retour en arrière, la centration sur soi, la quête identitaire ET la prise de décision impulsive;
- **Piste 4:** Prendre conscience que le plus grand besoin des jeunes adultes est *d'être mis en contact avec les opportunités de changement*

Remerciements

- Nous remercions le *ministère de la Sécurité publique du Québec* qui a partagé les données nécessaires à la réalisation de cette étude;
- Merci aussi au **CRSH** qui a financé l'étude
- Merci au *Partenariat de recherche (RÉ)SO 16-35* et au **CICC** qui ont conjointement organisé cette conférence
- Ainsi qu'à la revue '*International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*' qui a publié les résultats de notre étude

Pour plus d'information et pour les références



**International Journal of Comparative and Applied
Criminal Justice**

ISSN: (Print) (Online) Journal homepage: <https://www.tandfonline.com/loi/rcac20>

Who is coming back to prison? Emerging adulthood and the challenges associated with desistance from crime

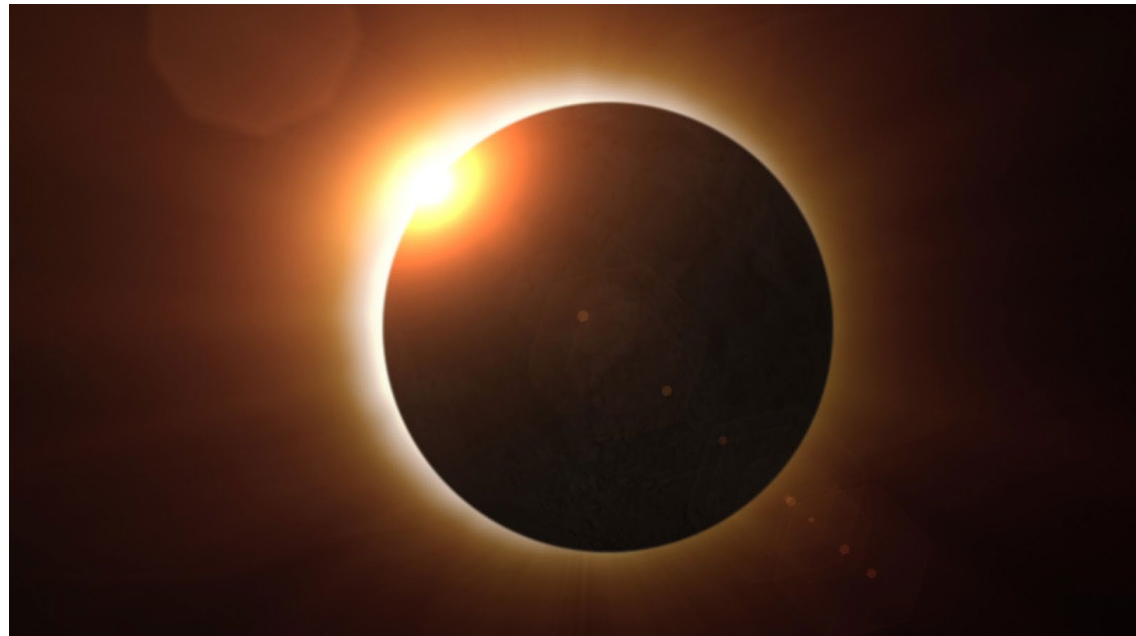
Isabelle F.-Dufour, Stéphanie Chouinard-Thivierge & Patrick Lussier

To cite this article: Isabelle F.-Dufour, Stéphanie Chouinard-Thivierge & Patrick Lussier (04 Dec 2023): Who is coming back to prison? Emerging adulthood and the challenges associated with desistance from crime, International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice, DOI: [10.1080/01924036.2023.2286235](https://doi.org/10.1080/01924036.2023.2286235)

To link to this article: <https://doi.org/10.1080/01924036.2023.2286235>

FINALEMENT...

Merci de votre écoute en cette journée très spéciale
d'éclipse solaire





PÉRIODE D'ÉCHANGES